



Centre Hospitalier de Lens

Charte d'Accueil du Nouveau-Né et de sa Famille



Naitre à Lens

L'Organisation Mondiale de la Santé préconise un allaitement exclusif de 6 mois, puis la poursuite de l'allaitement jusqu'aux 2 ans de l'enfant ou plus, avec la diversification alimentaire adaptée.

Les équipes de maternité et de néonatalogie ont choisi de promouvoir l'allaitement maternel car il a des effets bénéfiques sur la santé, la croissance et le développement de l'enfant, à court et à long terme, d'autant plus si votre bébé est fragile ou prématuré.

Dans un esprit respectueux et bienveillant, les équipes vous accueillent et s'engagent à :



Maintenir...

à jour leurs connaissances pour vous aider au mieux



Vous **Préparer...**
à la parentalité

Vous **Informez...**
sur l'allaitement maternel et les besoins de votre bébé



Privilégier...

le déroulement normal de l'accouchement ainsi que votre projet de naissance



Favoriser...

la rencontre en peau à peau dès la naissance et tant que bébé en a besoin surtout s'il est fragile



Observer...

les signes d'éveil de votre bébé pour le nourrir au bon moment

Respecter
ses rythmes et ses besoins ... mais aussi ceux de l'ensemble de la famille



Assurer...

la proximité 24h/24h avec votre bébé pour permettre à la famille de se rencontrer et tisser des liens.



Vous **Accompagner...**

quel que soit le mode d'alimentation choisi et même si votre bébé ne sait pas téter ou si vous êtes séparés. En cas d'allaitement, les tétines, les sucettes et les compléments sont déconseillés.



Organiser...

votre retour à la maison avec les professionnels du réseau

Rester

disponibles après le retour à domicile.



Vous **Protéger...**

des pressions commerciales en ne diffusant aucune publicité sur les substituts de lait maternel, comme le recommande l'OMS.